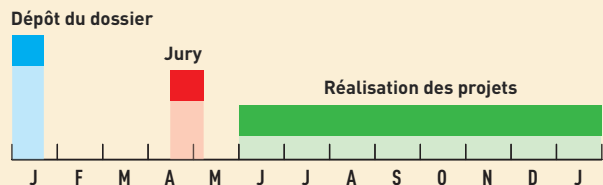




→ Deux Périodes clefs

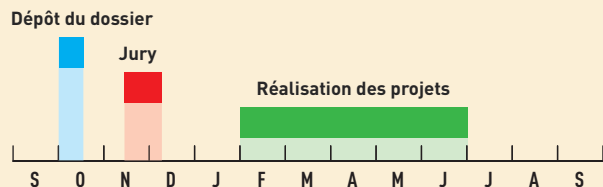
1^{ère} tranche : actions à réaliser sur le terrain de juin à fin janvier

- Demande de dossier sur internet à compter de fin octobre
- Date limite de dépôt du dossier : 3^{ème} vendredi de janvier
- Réunion du jury : mi-avril - début mai
- Décision définitive : juin - début juillet



2^{ème} tranche : actions à réaliser sur le terrain de février à fin Juin

- Demande de dossier sur internet à compter de début juillet
- Date limite de dépôt du dossier : 2^{ème} vendredi d'octobre
- Réunion du jury : fin novembre - début décembre
- Décision définitive : février



Les dates définitives sont indiquées sur notre site internet

→ Présenter son Projet

Pour obtenir la demande de subvention, inscrivez-vous sur notre site internet au moyen du formulaire en ligne :

www.nordpasdecals.fr/international/citoyens_planete/candidature.asp

→ En savoir plus...

www.nordpasdecals.fr/international/citoyens_planete

Contact : Franck HOVELAQUE

Tél : 03 28 82 79 37

Fax : 03 28 82 79 05

E.mail : citoyensdelaplanete@nordpasdecals.fr

→ Pour info...

- Une boîte à outils existe afin de vous informer, aider, orienter dans le montage de votre projet :

www.jeunesolidaire.nordpasdecals.fr

- Un portail jeunesse vous présente les aides de la Région tout au long de votre parcours :

www.jeunes.nordpasdecals.fr

- Il existe un dispositif spécifique hors public jeune pour les associations et les collectivités : S.I.S.A "Solidaires Ici, Solidaires Ailleurs !"

www.nordpasdecals.fr/international/sisa

Devenons Citoyens de la Planète



Jeunes de 16 à 25 ans, vous avez un projet de solidarité internationale... La Région vous accompagne

Edité par la Région Nord-Pas de Calais - Direction de la Communication - Novembre 2011 - Crédits photographiques : La goutte d'eau - Human'leem et P'tits Pas Indiens. Imprimé sur papier recyclé



Depuis 2006, au travers de ce dispositif plus de 3000 jeunes se sont impliqués dans une action de solidarité internationale. Agir pour une répartition plus équitable des richesses est un enjeu formidable de solidarité et d'accomplissement. Il s'inscrit dans une perspective de développement durable, concret et palpable. Par la diversité des projets et leur capacité à les mettre en œuvre, les jeunes contribuent largement à la dynamique citoyenne et solidaire.

C'est pourquoi « Devenons Citoyens de la Planète » les accompagne : cet appel à projets permet d'obtenir, au-delà d'une aide financière, un appui à la réalisation de projets solidaires à l'étranger, quel que soit le domaine d'intervention : santé, environnement, éducation, formation, commerce équitable, culture, sport...

À leur retour mais aussi dans leur préparation au départ, les jeunes prévoient des actions d'éducation au développement sur le territoire régional afin de sensibiliser les citoyens à leur action et aux problématiques des pays partenaires.

La Région contribue également à créer les conditions propices à l'accompagnement de leurs projets et à la capitalisation de leur expérience via le Dispositif Régional d'Accompagnement des Porteurs de Projets.

« Devenons Citoyens de la Planète » :

Une ouverture au monde pour tous...

→ Les bénéficiaires : des jeunes de 16 à 25 ans

- Un groupe de jeunes, lycéens, apprentis, étudiants, salariés, stagiaires de la formation permanente ou demandeurs d'emploi... impliqués dans le montage du projet dont 4 au minimum participeront au déplacement à l'étranger,
- Le projet doit être porté par une association, un lycée, une mission locale, un centre social ou un centre de formation d'apprentis, une collectivité locale ou un établissement public situé(e) en région Nord-Pas de Calais.

→ Dans quels domaines ?

- Agriculture
- Développement économique
- Santé
- Commerce et tourisme équitable
- Education
- Sports
- Culture
- Environnement
- TIC...
- Formation

→ Dans quels pays ?

Les projets collectifs de solidarité internationale doivent se dérouler dans les pays en développement et/ou émergents (hors Union Européenne). Une attention particulière sera portée aux projets réalisés dans les territoires avec lesquels la Région Nord-Pas de Calais est engagée dans des accords de Coopération :

- La Région de Kayes au Mali
- Les Régions de Saint-Louis et de Matam au Sénégal
- La Région de Doukkala Abda au Maroc
- La Région d'Analanjirifo à Madagascar
- L'État du Minas Gerais au Brésil



→ L'aide du Conseil Régional

- Elle peut atteindre **5 000 €**, voire **8 000 €** dans les territoires de coopération de la Région Nord-Pas de Calais, sans toutefois dépasser 50 % du budget hors valorisation. Cela implique la recherche de cofinancements.

→ Un projet bien construit

Pour avoir toutes les chances d'aboutir à un avis favorable, votre projet doit présenter :

- Une construction partenariale, ici et là-bas,
- L'adéquation du projet au besoin de la population locale,
- La recherche de co-financements, la réalisation d'actions d'auto-financement,
- Les échanges réciproques entre jeunes d'ici et de là-bas,
- Les actions de sensibilisation et d'éducation à l'international,
- La pérennisation de l'action menée,
- Vos actions d'éducation au développement, de restitution, de communication prévues au retour du séjour.

→ L'accompagnement dans le montage de votre projet, de l'information à la formation

- Des structures d'appui sont à votre disposition.

Vous pouvez contacter :

Cellule d'Animation DRAPP Solidarité Internationale
Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
23, rue Gosselet – 59 000 Lille
03.20.88.46.60
animation@drapp.fr

- Des formations existent.

A titre d'exemple, vous pouvez contacter :

Lianes Coopération
(notamment "1,2,3, partez...", une journée de préparation au départ pour les jeunes)
Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
23 rue Gosselet – 59000 Lille
Tél/Fax : 03 20 85 10 96
lianescooperation@wanadoo.fr
www.lianescooperation.org

